

AVIS CESC 2017-86

Relatif à

L'affectation de crédits dédiés à la recherche et à la diffusion relatifs au projet de recherche « NOVPATH – nouvelles approches pour la gestion des pathosystèmes », présenté par l'Université de Corse

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 12 juillet 2017 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social et Culturel de Corse **sur l'affectation de crédits dédiés à la recherche et à la diffusion relatifs au projet de recherche « NOVPATH – nouvelles approches pour la gestion des pathosystèmes », présenté par l'Université de Corse ;**

Après avoir entendu Monsieur Marc BENEDETTI, chef du service recherche, Direction de l'enseignement supérieur ;

Sur rapport de Monsieur Jean-Pierre LUCIANI, pour la commission éducation, formation, jeunesse sports et lingua corsa ;

**Le Conseil Economique, Social et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 25 juillet 2017 à Ajaccio,**

Il s'agit dans le présent rapport d'affecter un montant total de 276 000€ au profit de l'INRA de Corse pour la réalisation du projet « NOVPATH - Un'altra vista nant'a ghjestionone di 'patosistemi » / « Nouvelles approches pour la gestion des pathosystèmes ».

Ce projet a été déposé par l'INRA de Corse dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Collectivité Territoriale de Corse (Délibération n°16/094 de l'Assemblée de Corse du 26 mai 2016 relatifs aux « AAP et AMI 2016-2020 »).

Cette démarche visait à favoriser une mobilisation des acteurs sur la base d'une approche « ascendante », dite du « bottom-up ». Les crédits nécessaires au financement de ce projet sont inscrits au programme 4311 I « Enseignement Supérieur Recherche » au Budget primitif (BP) 2017.

Ces dernières décennies ont été marquées par un accroissement des crises sanitaires affectant les filières de production animales (ESB, grippe aviaire, FCO,...) et végétales (Xylella), et de façon plus générale, la relation entre « agricultures et sociétés », en accentuant les enjeux de santé publique (dans le cas des zoonoses), économiques et environnementaux.

Les dispositifs de gestion et de surveillance sanitaires s'en trouvent fortement questionnés et, dans un contexte où les Etats tendent à déléguer progressivement leurs missions régaliennes et à s'appuyer sur les acteurs régionaux, de nouvelles formes d'organisations doivent être pensées à l'échelle des territoires.

La Corse est un territoire fortement marqué, à la fois par des événements sanitaires (émergence et réémergence de pathogènes et crises sanitaires, comme Xylella, la FCO, la tuberculose ou la trichinellose ; persistance de pathogènes, comme la maladie d'Aujeszky ou le cynips du châtaignier ; menaces extérieures comme certains sérotypes exotiques de FCO ou la PPA présente en Sardaigne), et une remise en question forte des dispositifs de gestion et de surveillance.

Ce projet poursuit ainsi un double objectif :

- d'une part, produire des connaissances partagées sur les pathosystèmes corses et leurs modes de gestion ;
- d'autre part, explorer, via des approches participatives, de nouvelles formes d'organisation à l'échelle du territoire.

Il est proposé d'affecter les crédits relatifs au projet « NOVPATH Un'altra vista nant'a ghjestionone di 'patosistemi » / « Nouvelles approches pour la gestion des pathosystèmes » de l'INRA de Corse, soit 276 000 €.

Après avoir entendu les services, ce rapport ayant été présenté comme un élément d'une philosophie globale inhérente à des projets attachés à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, le CESC émet un avis favorable au rapport du Président du conseil Exécutif.

Henri FRANCESCHI